

Déclaration sur la Science et l'Utilisation du Savoir Scientifique

Budapest, Hongrie, 26 juin - 1er juillet 1999

Après un *préambule* important, la déclaration se poursuit par des «*considérants*» reproduits, puis plus loin par «*le nouvel engagement*» qui est également reproduit dans son intégralité.

«PRÉAMBULE

1. Nous vivons tous sur la même planète et faisons partie de la biosphère. Nous reconnaissons maintenant que nous sommes dans une situation d'interdépendance croissante et que notre avenir est indissociable de la préservation des systèmes de maintien de la vie sur l'ensemble du globe et de la perpétuation de toutes les formes de vie. Les nations et les scientifiques du monde entier doivent prendre conscience qu'il est urgent d'utiliser de manière responsable les connaissances émanant de tous les domaines de la science pour satisfaire les besoins et les aspirations des êtres humains, sans mésuser de ce savoir. Nous cherchons à établir une collaboration active englobant tous les domaines scientifiques, à savoir les sciences naturelles, telles que sciences physiques et biologiques et sciences de la terre, les sciences biomédicales et les sciences de l'ingénieur, ainsi que les sciences sociales et humaines. Alors que le *Cadre d'action* met l'accent sur les promesses et le dynamisme des sciences naturelles, mais aussi sur les éventuelles

conséquences néfastes qui peuvent résulter de l'application de celles-ci, ainsi que sur la nécessité de comprendre leur impact sur la société et leurs relations avec elle, l'engagement envers la science et les défis et responsabilités énoncés dans la présente Déclaration concernent tous les domaines scientifiques. Toutes les cultures peuvent contribuer au savoir scientifique universel. Les sciences doivent être au service de l'humanité tout entière ; elles doivent contribuer à donner à tous une compréhension plus approfondie de la nature et de la société, à leur assurer une meilleure qualité de vie et à offrir aux générations présentes et futures un environnement durable et sain.

2. Le savoir scientifique a engendré des innovations remarquables qui ont été très bénéfiques pour le genre humain. L'espérance de vie s'est considérablement accrue et l'on a découvert comment traiter de nombreuses maladies. La production agricole a augmenté notablement dans de nombreuses régions du monde pour répondre aux besoins croissants des populations. Les progrès technologiques et l'utilisation de nouvelles sources d'énergie ont donné à l'humanité la possibilité de se libérer de tâches pénibles et ont également permis la mise au point d'une gamme complexe et de plus en plus diversifiée de produits et de procédés industriels. Les technologies fondées sur les nouvelles méthodes de communication, de traitement de l'information et de calcul sont porteuses de possibilités et de défis sans précédent pour les scientifiques et pour la société dans son ensemble. Le développement continu des connaissances scientifiques sur l'origine, le fonctionnement et l'évolution de l'univers et de la vie fournit à l'humanité des approches conceptuelles et pratiques qui exercent une influence profonde sur ses comportements et ses perspectives.

3. Parallèlement à leurs bienfaits évidents, l'exploitation des acquis scientifiques et le développement et l'élargissement des activités humaines ont aussi entraîné une dégradation de l'environnement et provoqué des catastrophes technologiques en même temps que contribué au déséquilibre social ou à l'exclusion. Par exemple, le progrès scientifique a rendu possible la fabrication d'engins de guerre sophistiqués, qu'il s'agisse d'armes classiques ou de destruction massive. L'occasion se présente aujourd'hui d'appeler à la réduction du volume des ressources consacrées à la conception et à la fabrication de nouveaux armements et d'encourager à la reconversion, au moins partielle, des installations de production et de recherche militaires à des fins civiles. L'Assemblée générale des Nations-Unies a proclamé l'an 2000 Année internationale de la culture et de la paix et l'an 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations afin de poser les jalons d'une paix durable ; la communauté scientifique peut et doit jouer un rôle essentiel dans ce processus, aux côtés d'autres secteurs de la société.

4. Aujourd'hui, alors que s'annoncent des avancées scientifiques d'une ampleur sans précédent, le besoin se fait sentir d'un débat démocratique vigoureux et éclairé sur la production et l'utilisation du savoir scientifique. La communauté scientifique et les décideurs devraient mettre à profit ce débat pour renforcer la confiance et le soutien publics apportés à la science. Pour faire face aux problèmes éthiques, sociaux, culturels, environnementaux, économiques et de santé, ainsi qu'aux problèmes d'égalité entre les sexes, il est indispensable d'intensifier les efforts interdisciplinaires associant les spécialistes des sciences naturelles et sociales. Le renforcement du rôle de la science, pour qu'elle contribue à l'édification d'un monde plus équitable, prospère et viable, nécessite un engagement à long terme de tous les acteurs, publics et privés, à travers l'accroissement des investissements, la révision des priorités d'investissement en conséquence, ainsi que le partage des connaissances scientifiques.

5. La plupart des bienfaits de la science sont inégalement répartis du fait des asymétries structurelles existant entre les pays, les régions et les groupes sociaux et entre les sexes. Alors que les connaissances scientifiques sont devenues un facteur essentiel de la production de richesses, leur répartition est devenue plus inégale. Ce qui distingue les pauvres des riches - cela vaut pour les individus comme pour les pays -, c'est non seulement qu'ils ont moins de ressources, mais aussi qu'ils sont largement exclus de la création et des bénéfices des connaissances scientifiques.

6. Nous, participants à la Conférence mondiale sur «La science pour le XXI^e siècle : un nouvel engagement», réunis à Budapest (Hongrie) du 26 juin au 1^{er} juillet 1999 sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Conseil international pour la science (CIUS) :

Considérant :

- l'état actuel des sciences naturelles, les perspectives qui s'offrent à elles, l'impact qu'elles ont eu et les attentes qu'elles suscitent dans la société,

- que la science doit, au XXI^e siècle, devenir une valeur de partage et de solidarité au bénéfice de tous les peuples, qu'elle offre de puissants moyens de comprendre les phénomènes naturels et sociaux et sera probablement appelée à jouer un rôle plus grand encore à l'avenir, à mesure que seront mieux comprises les relations toujours plus complexes qui existent entre la société et l'environnement,

- que les connaissances scientifiques sont de plus en plus nécessaires aux décideurs publics et privés, et en particulier que la science doit jouer un rôle important dans la formulation des politiques et des règlements,
- que l'accès au savoir scientifique à des fins pacifiques, dès le plus jeune âge, fait partie du droit à l'éducation, qui est un droit de tout homme et de toute femme, et que l'enseignement des sciences est indispensable au développement humain, à la création d'une capacité scientifique endogène et à la formation de citoyens actifs et informés,
- que la recherche scientifique et ses applications peuvent avoir des retombées importantes pour la croissance économique et le développement humain durable, notamment pour la diminution de la pauvreté, et que le progrès de l'humanité deviendra plus que jamais tributaire de la production, de la diffusion et de l'utilisation du savoir dans des conditions équitables,
- que la recherche scientifique est l'une des principales forces de progrès dans les domaines de la santé et de la protection sociale et qu'une utilisation accrue du savoir scientifique est susceptible d'améliorer considérablement l'état de santé des êtres humains,
- le processus actuel de mondialisation et le rôle stratégique qu'y jouent les connaissances scientifiques et technologiques,
- l'urgence qu'il y a à réduire l'écart entre les pays en développement et les pays développés en améliorant les capacités et les infrastructures scientifiques des pays en développement,
- que la révolution de l'information et de la communication offre de nouveaux moyens, plus efficaces, de mettre en commun les connaissances scientifiques et de faire progresser l'enseignement et la recherche,
- qu'il est important, pour la recherche et l'enseignement scientifiques, que l'information et les données appartenant au domaine public soient pleinement et librement accessibles,
- le rôle que jouent les sciences sociales dans l'analyse des transformations sociales liées aux innovations scientifiques et technologiques ainsi que dans la recherche de solutions aux problèmes engendrés par ces processus,

Editorial

- les recommandations des grandes conférences convoquées par les organisations du système des Nations Unies et par d'autres organisations, ainsi que celles des réunions liées à la Conférence mondiale sur la science,
- que la recherche scientifique et l'utilisation du savoir scientifique doivent respecter les droits de l'homme et la dignité des êtres humains, en conformité avec la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la lumière de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme,
- que certaines applications de la science peuvent porter préjudice aux personnes ainsi qu'à la société, à l'environnement et à la santé humaine, voire menacer la survie de l'espèce humaine, et que la contribution de la science est indispensable à la cause de la paix et du développement, ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité mondiales,
- qu'il incombe tout particulièrement aux scientifiques et aux autres acteurs principaux de chercher à prévenir les applications de la science qui sont contraires à l'éthique ou ont des conséquences néfastes,
- la nécessité de pratiquer et d'appliquer les sciences conformément à des prescriptions éthiques appropriées, élaborées à l'issue d'un débat public plus vaste,
- que les travaux scientifiques et l'utilisation du savoir scientifique doivent respecter et préserver les formes de vie dans toute leur diversité, ainsi que les systèmes de maintien de la vie sur notre planète,
- qu'il existe historiquement un déséquilibre dans la participation des hommes et des femmes à toutes les activités liées à la science,
- que des obstacles s'opposent à la participation pleine et entière d'autres groupes des deux sexes, notamment les personnes handicapées, les peuples autochtones et les minorités ethniques, ci-après dénommés groupes défavorisés,
- que les savoirs traditionnels et locaux, qui sont l'expression dynamique d'une certaine perception et compréhension du monde, peuvent apporter, et, historiquement, ont apporté une précieuse contribution à la science et à la technologie et qu'il faut préserver, protéger, promouvoir et étudier ce patrimoine culturel et ces connaissances empiriques,

- qu'une nouvelle relation entre la science et la société s'impose pour résoudre des problèmes mondiaux aussi urgents que la pauvreté, la dégradation de l'environnement, l'insuffisance des soins de santé publique et l'insécurité de l'approvisionnement alimentaire et en eau, notamment lorsqu'il sont liés à la croissance démographique,

- la nécessité d'un vigoureux engagement des gouvernements, de la société civile et du secteur productif en faveur de la science, et d'un engagement tout aussi vigoureux des scientifiques en faveur du bien-être de la société, "...

../...

LE NOUVEL ENGAGEMENT

Au cours du processus qui a débouché sur la Conférence mondiale sur la science et l'élaboration de la *Déclaration sur la science et l'utilisation du savoir scientifique et de l'Agenda pour la science - Cadre d'action*, de nombreux et enrichissants débats et réflexions ont eu lieu. Parmi les préoccupations et les propositions exprimées, qui étaient d'une grande diversité, se sont clairement dégagés des signes de convergence concernant certaines questions essentielles. Celles-ci sont énumérées ci-après, à titre de principes directeurs généraux afin que le nouvel engagement puisse être plus aisément identifié.

- (a) Nécessité d'apporter des changements radicaux à l'attitude adoptée à l'égard des problèmes du développement et à l'approche de ces problèmes, en particulier de leur dimension sociale, humaine et environnementale. Les sciences doivent être mises au service d'une paix et d'un développement durables dans un contexte de responsabilité et de démocratie progressives ; les scientifiques doivent donc, comme toutes les autres parties prenantes, reconnaître leurs responsabilités sur les plans éthique, social et politique.
- (b) Nécessité d'améliorer, de renforcer et de diversifier l'enseignement scientifique, formel et non formel, à tous les niveaux et dans tous les secteurs et d'intégrer la science à la culture générale, en soulignant sa contribution à la formation d'une pensée ouverte et critique ainsi qu'à l'amélioration de la capacité des individus de faire face aux défis de la société moderne. Toute barrière discriminatoire entravant une participation équitable à la science doit être éliminée et des efforts concrets doivent être faits pour y intégrer pleinement les femmes.

- (c) Nécessité de renforcer l'assise nationale en S&T, en rénovant la politique scientifique nationale, d'accroître le personnel scientifique et d'aménager un contexte stable, propice à la recherche en particulier dans les domaines d'intérêt local et mondial. Dans les pays en développement, il faut accroître le financement de la S&T en tenant compte des capacités et priorités locales, l'augmentation des crédits découlant d'engagements similaires de la part des partenaires développés.
- (d) Nécessité d'abattre les cloisonnements traditionnels entre les sciences exactes et naturelles et les sciences sociales et d'adopter l'approche interdisciplinaire en tant que pratique courante. De plus, étant donné que remédier aux phénomènes qui sont à l'origine des problèmes et difficultés actuels exige une action concertée de toutes les disciplines scientifiques, il est impératif de bien équilibrer le soutien apporté à celles-ci.
- (e) Nécessité d'ouvrir les questions scientifiques à un débat public et à une participation démocratique de manière à parvenir à un consensus et à une action concertée. Il est attendu de la communauté scientifique qu'elle se prête à un dialogue permanent avec la société. Un dialogue avec d'autres formes de savoir et d'expression culturelle est particulièrement approprié.
- (f) Nécessité de renforcer et d'élargir la coopération scientifique, régionale et internationale, grâce à la constitution de réseaux et à la prise de dispositions institutionnelles avec les OIG, les ONG, les établissements de recherche et les centres d'enseignement. C'est pourquoi les programmes de l'UNESCO et du CIUS doivent être renforcés, notamment par le biais de la coopération entre les deux organisations et avec d'autres organismes des Nations-Unies. Mieux coordonner les différents efforts de ces partenaires tout en respectant leurs rôles respectifs et en favorisant la synergie entre eux est une gageure.»

Si vous désirez vous procurer l'ensemble des conclusions de cette importante manifestation, vous les trouverez dans un fascicule publié par l'UNESCO, en vente à l'entrée de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy 75007 PARIS ("La Science pour le XXI^e siècle. Un nouvel engagement - Budapest, Hongrie, 26 juin - 1er juillet 1999")